

Public

- Personnel Chargé d'intervention réalisant des opérations d'ordre électrique sur des véhicules/engins à motorisation électrique et/ou hybride

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité, sur les véhicules ou engins électrique et/ou hybride, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle (différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, lire un schéma électrique, ...)
- Être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 8 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, mise en pratique, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE Spécifique intervention sur véhicule électrique BRL Chargé d'intervention

Objectifs généraux

- ◆ Entretien et maintenir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réaliser en sécurité des opérations électrique, sur des véhicules/engins à motorisation électrique et/ou hybride, en tant que chargé d'intervention conformément à la norme NF C 18-550

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'une évaluation théorique et pratique

Validation

- ◆ Avis nominatif et individuel indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant
- ◆ Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NFC 18-550
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Test de positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Entretenir et maintenir les savoirs et savoir-faire communs aux opérations d'ordre électrique	3 h 00 dont 0 h 30 de pratique
Thèmes communs Savoirs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension ; ▪ Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de...); ▪ Caractériser les domaines d'intervention et d'essai. ▪ Analyser le risque électrique ; • Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des interventions et d'essais avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.) ; • Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique et d'ordre électrique ; • Citer les zones d'environnement et donner leurs limites. ▪ Analyser les risques liés à l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - D'intervention ; - D'essai. ▪ Décrire les travaux hors tension : par consignation, par mise hors tension ; ▪ Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension ; ▪ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique. ▪ Décrire les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension. Pour le BRL : analyser les risques liés aux opérations sur batteries : <ul style="list-style-type: none"> - Connexion/déconnexion ; - Manipulation ; - Contrôles ; - Vérification de l'électrolyte ; - Nettoyage (corps et plots). ▪ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux. ▪ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention ou d'un essai avec ou sans voisinage. ▪ Enoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT) ; ▪ Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage : utilisation et domaine d'utilisation. ▪ Décrire pour le véhicule/engin, les opérations de la : <ul style="list-style-type: none"> - Consignation / déconsignation ; - Mise hors tension/remise sous tension. ▪ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident ; ▪ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie. ▪ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.). 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Véhicule/engin électrique et/ou hybride

